

Communiqué

HORAIRE TRANSN 2025

L'horaire 2025 des transports publics suisses entrera en vigueur dimanche 15 décembre 2024. Les principaux aménagements pour la clientèle de transN seront la desserte de la zone industrielle et commerciale des Champs-Montants, à Marin, par la ligne 107, et une navette par bus entre la gare de Corcelles-Peseux et celle de Neuchâtel. Les prestations au Val-de-Ruz seront améliorées et les horaires du point vente du Locle seront adaptés.

LITTORAL

L'itinéraire de la ligne 107 (*Neuchâtel, Place Pury – Hauterive – Marin-Epagnier*) sera modifié entre Saint-Blaise et Marin pour desservir la zone industrielle et commerciale des Champs-Montants à Marin. Le centre du village de Marin continuera d'être desservi par la ligne 101 (*Cormondrèche – Neuchâtel, Place Pury – Marin-Epagnier*). La cadence sur la ligne 107 restera aux 10 minutes en journée sur le tronçon *Place Pury – Hauterive*, aux 20 minutes sur le secteur *Hauterive - Marin*. Aux heures de pointe, des courses de renfort seront ajoutées sur la ligne 107 entre *Place Pury* et *Hauterive, poste*.

La ligne 102 (*Serrières – Neuchâtel, Place Pury – Temple des Valangines*) sera scindée en deux tronçons : ligne 102 (*Serrières – Neuchâtel Place – Pury*) et ligne 108 (*Neuchâtel, Place Pury – Temple des Valangines*). Les voyageuses et voyageurs en provenance de Serrières et à destination de la gare de Neuchâtel, Hauterive et Marin n'auront plus besoin de changer de bus. Le même véhicule desservira la ligne 102 puis la ligne 107 depuis la Place Pury.

La ligne 122 (*Neuchâtel, gare nord – Vauseyon*) sera prolongée jusqu'à la gare de Corcelles-Peseux, pour permettre aux client-e-s une correspondance en gare de Neuchâtel avec les trains partant en direction de Bienne. Sur la ligne de funiculaire 112 (*Neuchâtel, Ecluse – Plan*), trois courses seront ajoutées la nuit du vendredi au samedi à 0h25, 0h35 et 0h45 et deux courses la nuit du samedi au dimanche à 0h35 et 0h45.

MONTAGNES NEUCHÂTOISES

Des arrêts de bus dans les Montagnes neuchâtoises verront leur nom modifié. Sur les lignes 304 (*La Chaux-de-Fonds, Hôpital - gare - Eplatures Nord*) et 310 (*La Chaux-de-Fonds gare - Sombaille*) en direction de la gare, l'arrêt *La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque* devient *La Chaux-de-Fonds, Progrès* et l'arrêt *La Chaux-de-Fonds, Conservatoire*, devient *La Chaux-de-Fonds, Parc de l'Ouest*. Aussi sur les lignes 304 et 310 et également sur la ligne 352 (*La Chaux-de-Fonds Hôpital – gare*), l'arrêt *La Chaux-de-Fonds, Bois du Petit-Château* devient *La Chaux-de-Fonds, MUZOO*. Sur la ligne 312 (*La Chaux-de-Fonds, Gare - Joux Perret*), l'arrêt *La Chaux-de-Fonds, Forains*, devient *La Chaux-de-Fonds, Ronde*.

Au Locle, sur la ligne 341 (*Le Locle Monts - gare/centre ville - Verger*), l'arrêt *Le Locle, Monts* devient *Le Locle, Château des Monts*. A la gare des Ponts-de-Martel, la ligne 591 s'arrêtera aux arrêts situés sur la Grande-Rue (desservis également par la ligne 380 de Car Postal) et plus sur la place de la gare.

Sur la ligne ferroviaire R22 (*La Chaux-de-Fonds – Les Ponts-de-Martel*), le train de renfort à l'attention des écoliers circulant uniquement en période scolaire du lundi au vendredi entre Les Ponts-de-Martel et La

Corbatière rentrera au dépôt des Ponts-de-Martel depuis La Corbatière à 12h07 sans voyageurs et sans arrêts intermédiaires, afin de libérer la voie pour le train suivant. Sur la ligne ferroviaire R24 (*Le Locle – Les Brenets*), sept départs seront avancés d'une minute aux Brenets tous les jours (8h38, 9h38, 10h38, 11h38, 13h38 et 18h38), ainsi qu'un départ le vendredi et le samedi (19h38), pour des raisons de correspondances en gare du Locle en direction de La Chaux-de-Fonds.

Le point de vente du Locle adaptera ses heures d'ouverture dès le 15 décembre 2024. Le jeudi, les horaires seront décalés afin d'accueillir les client-e-s soit pendant leur pause de midi, soit plus tard à la sortie du travail, pour ainsi mieux répondre à leurs besoins. Les nouveaux horaires du point de vente du Locle le jeudi seront de 10h00 à 14h00, puis de 15h30 à 19h00. Le bureau ne sera plus ouvert le samedi matin. L'autre point de vente des Montagnes neuchâteloises, à La Chaux-de-Fonds, restera cependant ouvert le samedi matin. Pour tout renseignement et conseil, les points de vente sont atteignables par téléphone aux numéros et horaires indiqués sur www.transn.ch/adresses/.

VALLÉES

L'horaire de la ligne 421 (*Neuchâtel – Cernier*) a été revu, pour optimiser les correspondances en gare de Neuchâtel. Des courses seront ajoutées du lundi au vendredi : départs supplémentaires de *Neuchâtel, Place Pury* à 16h58 et 17h58, départs supplémentaires de *Cernier, centre* à 17h23 et 18h23. Afin d'améliorer la ponctualité de la ligne 421, les départs du lundi au vendredi sont retardés de 2 minutes au départ de *Cernier, centre* et avancés de 4 minutes au départ de *Neuchâtel, Place Pury*.

Le *Snowbus* (ligne 425) à destination des Bugnenets et des Savagnières circulera dès le 30 novembre et jusqu'au 30 mars, dès l'ouverture des petites installations et plus uniquement quand les grands téléskis fonctionnent, selon un horaire inchangé.

Sur la ligne 590 (*Couvet - Fleurier - Les Verrières – Pontarlier*), l'offre sera modifiée, avec notamment la suppression des courses directes entre Fleurier et Pontarlier. Les recettes de la ligne sont en effet trop faibles pour maintenir une offre supérieure à 18 paires de courses par jour sans perdre le financement de la Confédération. Les horaires seront adaptés et les temps de parcours revus pour améliorer la ponctualité. Trois courses transfrontalières seront maintenues du lundi au vendredi. En soirée, un seul départ sera proposé à 22h24 depuis Fleurier en direction des Verrières, du lundi au vendredi.

CHANGEMENTS EN COURS D'ANNÉE

La ligne R21 (*Neuchâtel – Buttes*) restera desservie par bus entre Travers et Buttes jusqu'au 27 avril 2025. L'exploitation ferroviaire reprendra lundi 28 avril 2025, avec rétablissement de l'horaire normal.

Dès le 1^{er} février 2025, deux paires de courses seront ajoutées sur la ligne de funiculaire 111 (*La Coudre – Chaumont*), à 19h15 et 20h15 au départ de La Coudre, à 19h30 et 20h00 depuis Chaumont, du lundi au vendredi, sans réservation préalable.

Les informations sur l'horaire 2025 sont en ligne sur www.transn.ch/changementdhoraire/

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, aline.odot@transn.ch

Transports Publics Neuchâtelois, le 5 décembre 2024